

A

Messieurs les Présidents  
Du Directoire de la ligue de Football Professionnel  
Ligue National de Football Amateur  
Ligue Inter-Régions de Football  
Ligues Régionales de Football

Messieurs les Présidents,

Constatant le nombre de plus en plus grand de forfaits chez les jeunes catégories, le Bureau Fédéral de la Fédération Algérienne de Football a décidé lors de sa réunion statutaire tenue à Sétif le 21 janvier 2018, des sanctions suivantes à partir de la phase retour des différents championnats :

- Une équipe des différentes catégories jeune qui déclare forfait pour la première fois écope d'une amende de 30 000 DA
- Au deuxième forfait, elle écope d'une amende de 60 000 DA assortie d'une défalcation d'un (1) point à l'encontre de l'équipe senior.

Veillez agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de nos meilleurs sentiments.